



PARIS, le 3 avril 2018

**Bernard BROCHAND**  
*Député des Alpes-Maritimes*

Réf : BF/2018/04

Madame, Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur votre profonde opposition à l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes du réseau secondaire, et je vous en remercie vivement.

Suite à cette annonce, avec mes collègues du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale, nous avons décidé de lancer un groupe de travail sur ce thème. Piloté par Vincent Descoeur, Député du Cantal, et Jean-Jacques Gaultier, Député des Vosges, il a pour objectif principal de démontrer l'inutilité d'une telle décision, et de proposer des mesures plus efficaces pour améliorer la sécurité des usagers de la route. Ce groupe de travail rendra ses conclusions prochainement.

*Le 80km/h est une mesure inefficace, prise sans concertation et qui cible, une nouvelle fois après la hausse du prix du carburant, la France des territoires et le portefeuille des Français.*

La sécurité routière est un enjeu majeur pour notre pays : réduire exclusivement la vitesse ne peut en être l'alpha et l'oméga. *Il faut investir davantage dans la sécurité et l'état des routes. C'est dans cet objectif que nous proposons notamment de lancer un plan d'investissement pour sécuriser les routes accidentogènes.*

De même, il faut reconnaître que les élus locaux sont les mieux placés pour connaître la dangerosité de leurs routes et proposer des solutions d'amélioration innovantes et en phase avec les réalités du terrain. C'est pourquoi, certains d'entre nous ont demandé de laisser les élus locaux décider de la modulation des limitations de vitesse au regard des spécificités de chaque territoire.

*En outre, il nous appartient de mettre davantage l'accent sur l'altération de la concentration du conducteur, provoquée soit par l'usage du téléphone au volant, soit par la consommation d'alcool ou de stupéfiants, en sanctionnant véritablement les comportements à risque.*

Soucieux de répondre à vos attentes, avec mes collègues députés du groupe Les Républicains, je continuerai bien évidemment à me mobiliser pour combattre cette mesure.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Bernard BROCHAND**